

RAPPORT ANNUEL 2019

sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



J'aime la nature... je réduis mes déchets!

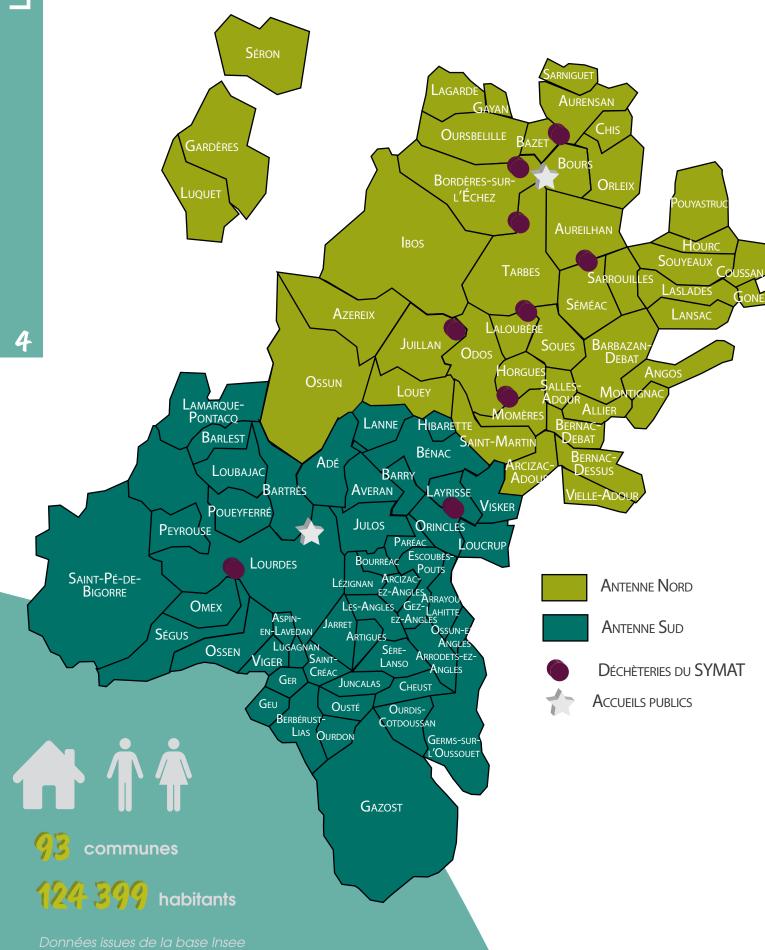


Sommaire

Le territoire du SYMAT	o. 4
Organisation de la collecte	p. 6
Équipements liés à la collecte	p. 10
Tonnages collectés	p. 12
Traitement	p. 16
Déchèteries	p. 17
Prévention	p. 22
L'emploi dans le service public	p. 24
Les finances publiques	p. 25
Faits marquants et perspectives	p. 31
Bilan	p. 32

1. LE TERRITOIRE DU SYMAT

1.1. Carte du territoire du SYMAT au 1er janvier 2019

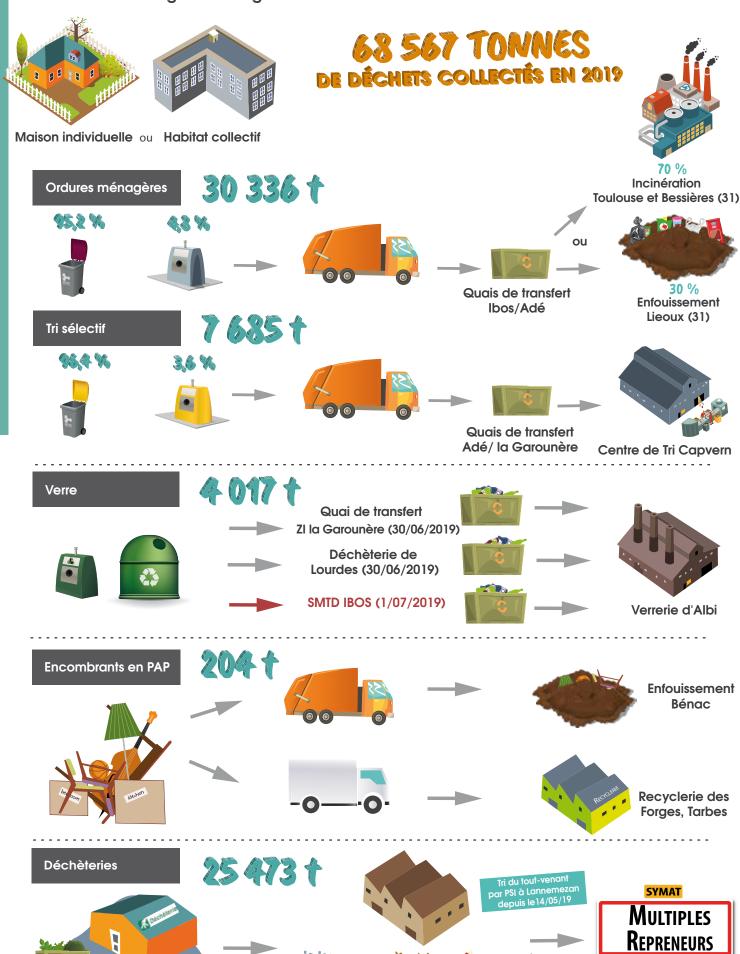


1.2. Carte des types d'habitats du SYMAT



J'aime la nature... je réduis mes déchets!

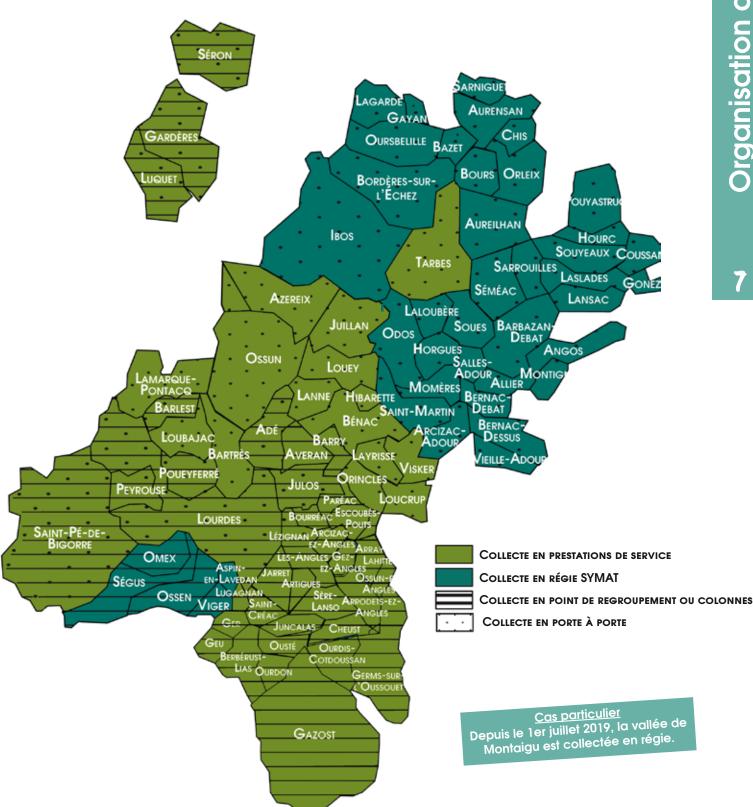
2.1. Schéma d'organisation générale de collecte des déchets



Centre de transfert et regroupement

2. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

2.2. Répartition des collectes régie/prestataires



2.3. Fréquences des collectes des ordures ménagères et recyclables secs



2.4. Service public d'élimination des déchets

	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Biodéchets	Encombrants Tarbes & antenne sud	Cartons pros centre-ville Tarbes et Lourdes	Déchets apportés en déchèterie
Mode d'organisation	PAP/PAV	PAP/PAV	PAP/PAV	Composteurs	PAP sur RDV	PAP	PAV
Collecte	SYMAT	SYMAT	SYMAT	SYMAT	SYMAT	SYMAT	SYMAT
Opérateur de collecte	SYMAT VEOLIA	SYMAT VEOLIA	VEOLIA	/	VEOLIA RECUPACTIONS	SYMAT RECUPACTIONS	SYMAT
Transfert /Transport	SMTD 65	SMTD 65	VEOLIA SMTD 65	/	/	/	SYMAT
Traitement	SMTD 65	SMTD 65	SMTD 65	/	SMTD 65	SMTD 65	SMTD 65



3. LES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA COLLECTE

3.1. Types de pré-collecte

	Collecte en porte-à-porte (PAP)	Collecte en points d'apport volontaire (PAV)
Nombre d'habitants desservis en 2019	110 547 habitants	13 852 habitants

3.2. Équipements liés à la collecte en apport volontaire

	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Déchets dangereux
Nombre de contenants disponibles	143	120	413	168	16	98	9
Type de contenant	Colonnes	Colonnes	Colonnes	Composteurs collectifs	Bennes déchèteries	Bornes	Armoires déchèteries
Ratio du nombre d'habitants par contenant	96	115	306	/	7 775	1 269	12 440
Tonnages collectés	2 187t	390t	3 736 t	- 365 t*	5916†	277 †	237 †

^{*} Tonnages non collectés, mais évités grâce au compostage collectif.

3.3. Équipements liés à la collecte en porte-à-porte



Ordures ménagères: 61 275 bacs



Recyclables secs: 53 244 bacs



Encombrants: pas de bac, enlèvement sur rendez-vous à date fixe sur certaines zones

MAINTENANCE DES BACS

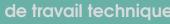




par rapport à 2018









2 500 h de travail administratif

3.4. Parc des bacs et colonnes sur le terrain (inventoriés sur logiciel)

ORDURES MÉNAGÈRES





Depuis 4 ans, le SYMAT achète des bacs à couvercle vert pour les ordures ménagères, dans un souci d'homogénéité avec les autres secteurs du département.



143 colonnes

- 13 colonnes aériennes
- 119 colonnes enterrées
- 11 colonnes semi-enterrées

TRI SÉLECTI



53 244 bacs



120 colonnes

- 12 colonnes aériennes
- 99 colonnes enterrées
- 9 colonnes semi-enterrées





599 bacs



406 colonnes

- 320 colonnes aériennes
- 80 colonnes enterrées
- 6 colonnes semi-enterrées

CARTONS



862 bacs

OBJECTIFS 2022

Seuls les bacs enregistrés dans le logiciel métier STYX peuvent être comptabilisés. Il y a donc en réalité plus de bacs sur le terrain. À la fin des enquêtes Taxe Incitative, les tous bacs seront recensés.

4. LES TONNAGES COLLECTÉS

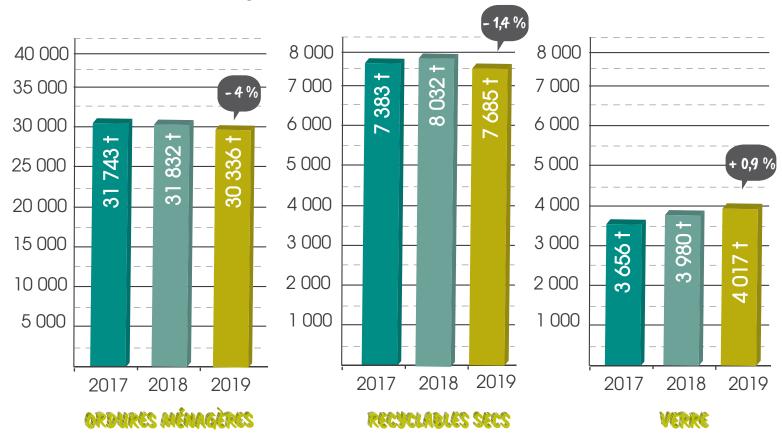
4.1. Tonnages des collectes d'ordures ménagères, de recyclables secs et de verre

	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Papier PAV	
Population desservie	124 399 habitants	124 399 habitants	124 399 habitants	124 399 habitants	
Tonnages 2019	30 336 t	7 685 †	4 017 †	239 †	
Ratio par habitant (kg/an/hab)	244	61,8	32	1,9	
Distance parcourue pour la collecte	287 017 km	155 462 km	38 767 km	2 543 km	
Ratio efficacité/ transport (kg/km)	106	49	104	94	

L'efficacité kg/km selon les secteurs va de :

481 246 km parcourus pour ces collectes soit 290 000 I de gazole consommés.

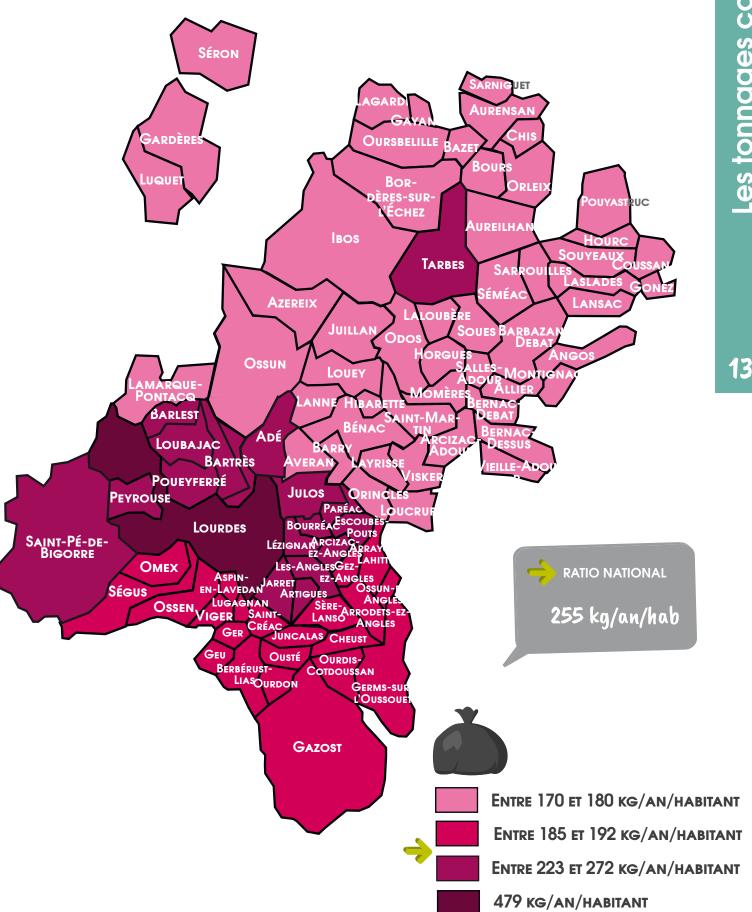
4.2. Évolution des tonnages



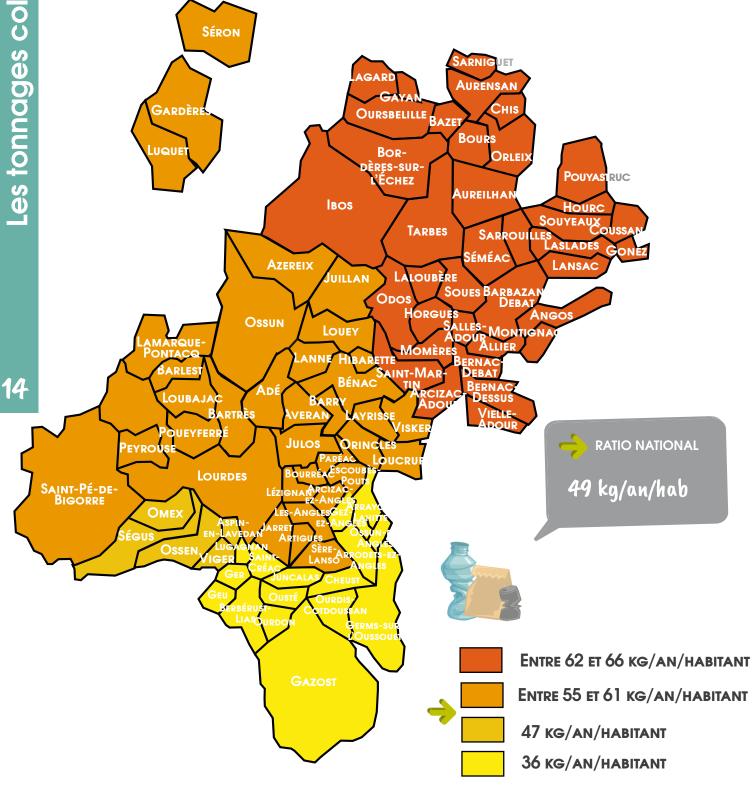
⁻ OMR = 38 à 202 de Montaigu à Tarbes

⁻ CS = 12 à 97 de Montaigu à Tarbes

4.3. Ratios des ordures ménagères par secteur



4.4. Ratios des recyclables secs par secteur



Les secteurs touristiques montrent logiquement des ratios inférieurs de collecte sélective au reste du territoire. Nous devons faire un effort de sensibilisation sur ces publics et les structures qui les accueillent. Paradoxalement, le geste de tri n'est pas suivi pour les emballages alors qu'il l'est pour le verre (à l'exception de la vallée de Batsurguère).

A contrario, les secteurs urbains ou semi-urbains ont des ratios elevées en collecte sélective grâce à la présence de nombreux professionnels.

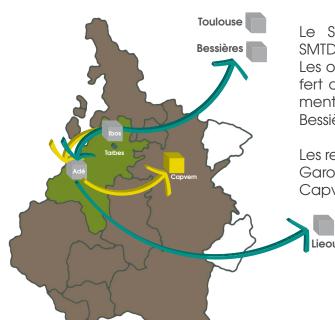
4.5. Ratios de verre par secteur



J'aime la nature... je réduis mes déchets!

5. LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

5.1. Localisation des unités de traitement des ordures ménagères et recyclables secs



Le SYMAT délègue la compétence traitement au SMTD65.

Les ordures ménagères transitent par les quais de transfert d'Ibos et d'Adé puis sont traitées hors du département. Elles sont soit incinérées à Toulouse (31) ou Bessières (31), soit enfouies à l'ISDND de Lieoux (31).

Les recyclables secs transitent par le quai d'Adé et de la Garounère, puis sont acheminés au centre de tri de Capvern (65).



Trajet des ordures ménagères



Trajet des recyclables secs

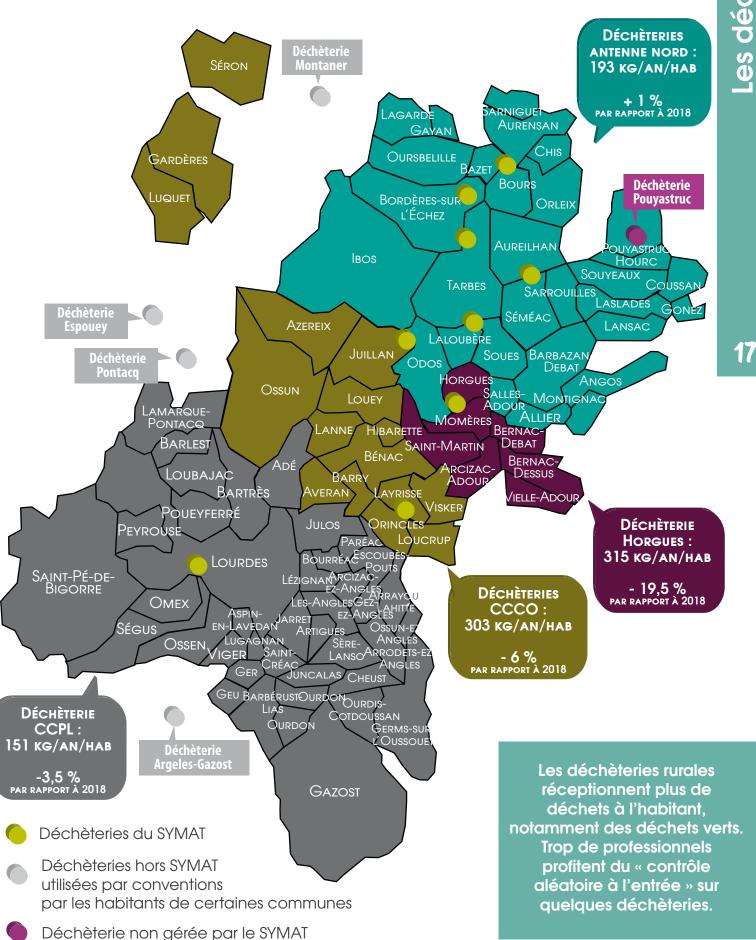
5.2. Tonnages des déchets enfouis et incinérés du SYMAT

	Tonnages enfouis 2018	Tonnages enfouis 2019	Tonnages incinérés 2018	Tonnages incinérés 2019
OMR	10 814	10 298	21 019	20 038
Refus de Tri	1 710	1 669	0	0
Déchèteries	6 391	4183	0	0
TOTAL	18 751 t	16 150 t	21 019 †	20 038 †



6. LES DÉCHÈTERIES

6.1. Localisation des 9 déchèteries du SYMAT et ratios d'apports par habitant



6.2. Jours d'ouverture et fréquentation des déchèteries

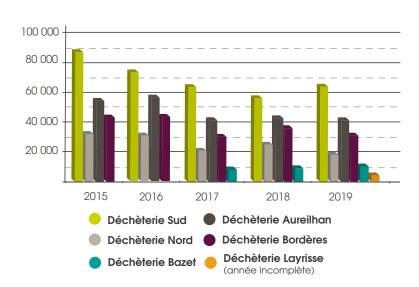
	No	mbre d	'habitants	desse	rvis : 122	581*		
	Maître d'ouvrage	Exploitant	Jours d'ouverture	Accès pros	Nombre de visites	Population desservie	Nombre de bennes	Armoire Déchets Dangereux
Déchèterie Tarbes Sud			5 j / 7		65 129		10	
Déchèterie Tarbes Nord			4 j / 7		17 651	80 090	5	
Déchèterie Aureilhan		AT.	5j/7	NON	44 996	00 090	7	
Déchèterie Bordères	ΔI		5 j / 7		37 688		5	
Déchèterie Horgues	SYMAT	SYMAT	2 j / 7	Ž	/	4 909	6	
Déchèterie Juillan	S	S	3,5 j / 7		/	13 070	9	
Déchèterie Layrisse **			2,5 j / 7		2 047	13 070	7	
Déchèterie Bazet			2 j / 7		11 788	1 880	6	
Déchèterie Lourdes			5 j / 7	OUI	/	22 632	8	

^{*} population deservie par la déchèterie de Pouyastruc non comptablisée.

6.3. Nombre de visites totales sur les déchèteries avec contrôle d'accès ou comptabilisation

280 000 260 000 240 000 220 000 180 000 160 000 140 000 120 000 120 000 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019

6.4. Nombre de visites par déchèterie (sites ayant le contrôle d'accès)



Tous nos sites ne sont pas équipés de barrières comptabilisatrices à l'entrée. La déchèterie de Layrisse a été équipée en septembre 2019. La déchèterie de Tarbes Sud est toujours la plus fréquentée. La construction du site d'Ibos devrait permettre de rééquilibrer la fréquentation. Au vu de la fréquentation, la question de faire perdurer certains sites se pose.

^{**} depuis septembre 2019.

6.5. Tonnages collectés dans les déchèteries du SYMAT en tonnes

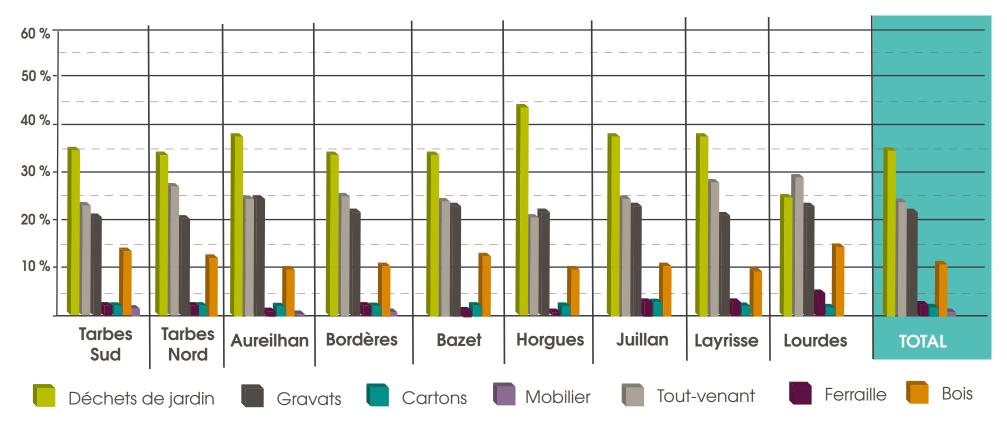
	Déchets de jardin	Tout- venant	Gravats	Ferraille	Cartons	Bois	Mobilier	Autres	TOTAL déchets collectés	TOTAL encombrants enfouis	TOTAL Déchets valorisés	Taux* de valorisation	Déchets Dangereux	DEE	Capsule Nespresso	Textiles
Déchèterie TARBES SUD	1 800	1 169	1 110	153	136	709	101	0	5 179	854	4 326	74 %	52,18	184,76	2,26	
Déchèterie BORDÈRES	1 281	942	838	67	85	471	81	32	3 797	688	3 110	73 %	45,79	100,27	0,95	
Déchèterie AUREILHAN	1 485	830	979	91	81	461	84	0	4 011	606	3 405	71 %	38,68	/	1,20	
Déchèterie LOURDES	758	887	698	163	71	442	Х	0	3018	648	2370	71 %	29,42	122,6	0,80	
Déchèterie JUILLAN	1 125	745	647	65	70	335	Х	0	2 988	544	2 444	74%	16,53	40,53	0,28	
Déchèterie TARBES NORD	703	555	437	56	47	261	Х	0	2 059	405	1 654	74 %	24,30	/	0,30	
Déchèterie HORGUES	600	286	310	12	34	137	Х	0	1380	209	1 171	74 %	3,88	/	0,44	
Déchèterie LAYRISSE	352	263	202	30	24	87	Х	0	959	192	766	74 %	7,96	18,36	0,02	
Déchèterie BAZET	226	160	154	15	18	86	X	0	661	117	544	72 %	1,54	15,66	/	
Total	8 332	5 839	5 374	654	566	2 990	266	32	24 054	4 146	19 908	73 %	220,28	595**	6,25	277
Évolution 2018 - 2019 en %	- 7,8	- 7,9	- 1,8	+ 19,1	+ 13,2	+ 22,8	- 2,6	-28,9	- 2,4	- 33	+ 8,1	/	- 34	+1	+32	+10

X = Déchets non accueillis dans la déchèterie.

^{* =} tonnages valorisés sur les tonnages collectés hors gravats

^{** =} autres collectes

6.6. Proportion de déchets par flux et par déchèterie

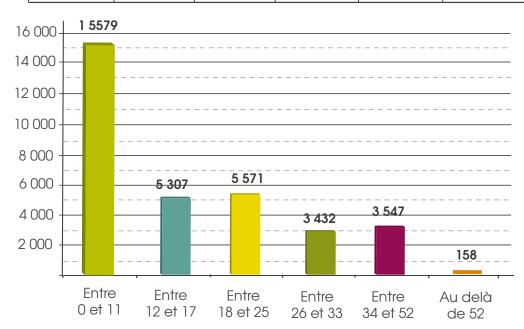


La disproportion des déchets verts à Horgues montre clairement le dépôt des professionnels.

COMPORTEMENT DES USAGERS SUR LE NOMBRE DE LEVÉES SUR LE TERRITOIRE INITIAL DU SYMAT OÙ LA TAXE INCITATIVE EST EN PLACE

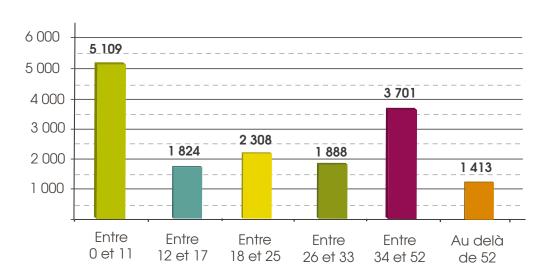
Communes Hors Tarbes Particuliers en 2019

Nombre de levées de bac d'OM		entre 12 et 17	entre 18 et 25	entre 26 et 33	entre 34 et 52	au delà de 52	total
Nombre de contribuables	15 579	5 307	5 571	3 432	3 547	158	33 594
	46,4%	15,8%	16,6%	10,2%	10,6%	0,5%	100%



Tarbes en 2019 (cas particulier puisque certains secteurs sont collectés deux fois par semaine)

Nombre de levées de bac d'OM		entre 12 et 17	entre 18 et 25	entre 26 et 33	entre 34 et 52	au delà de 52	total
Nombre de contribuables	5 109	1 824	2 308	1 888	3 701	1 413	16 243
	31,5%	11,2%	14,2%	11,6%	22,8%	8,7%	100%



J'aime la nature... je réduis mes déchets!

7. PRÉVENTION

7.1. Indice de réduction des déchets par rapport au 1er janvier 2010

Cet indice de réduction, préconisé par l'ADEME, est calculé en multipliant le tonnage d'ordures ménagères 2019 par 100 et en divisant le résultat par le tonnage de l'année 2010. Le calcul a été effectué en prenant en compte les tonnages de 2010 de toutes les anciennes Communauté de Communes avec lesquelles l'agglo TLP s'est constituée en 2017. Cela représente donc une baisse de 6,5 % entre 2010 et 2019.

7.2. Descriptions des actions de prévention en 2019

COMPOSTAGE

composteurs individuels supplémentaires vendus



nouveaux composteurs collectifs installés dont 2 composteurs de quartier

JARDINAGE AU NATUREL

stands en déchèterie ou dans le cadre de manifestations (Fête des fleurs...)

2 553 usagers sensibilisés



Lors de ces sensibilisations, le SYMAT propose aux usagers des techniques (adaptées à chacun) de gestion différenciée de leurs espaces verts. Le principe est de montrer comment utiliser les déchets de notre jardin afin qu'ils deviennent des ressources. Parmi les techniques présentées, le paillage permet d'utiliser tout type de végétal broyé (pelouse, feuille mortes, branchage, etc.) pour protéger le sol de notre jardin.

ÉCOMANIFESTATIONS



50 000 gobelets réutilisables utilisés sur



Le SYMAT accompagne les associations et autres organisateurs d'évènements dans la réalisation de leurs manifestations pour que celles-ci soient plus écoresponsables. Pour ce faire, nous mettons à disposition des gobelets de 3 volumes différents (12, 18 et 33 cl), ainsi que des pichets de 1,5 L. En parallèle, nous mettons également à disposition des totems et bacs afin que le tri des déchets soit réalisé le mieux possible.

L'association Récup'Action 65 propose également un prêt de vaisselle durable.

ANIMATIONS

🗲 7/69 élèves sensibilisés

usagers sensibilisés (associations, entreprises & habitats)



L'équipe de prévention/animation a sensibilisé de nombreux publics durant l'année en proposant son projet pédagogique et ses différentes actions de sensibilisation (associations, entreprises, administrations, scolaires, habitations...). Un grand travail de de sensibilisation a été réalisé sur le territoire de Lourdes ainsi que de nombreux porte à porte sur tous les grands ensembles.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE









Accompagnement de

structures professionnelles supplémentaires

usagers sensibilisés

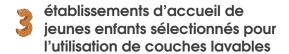
Des actions de sensibilisation sont menées tout au long de l'année visant à réduire le gaspillage alimentaire auprès des professionnels de notre territoire. Ce projet propose un diagnostic composé principalement de 15 jours de pesées des différentes composantes des repas. Cela permet de mettre en évidence les origines du gaspillage dans la structure étudiée et de mettre en place un plan d'action visant à réduire ce gaspillage.

COUCHES LAVABLES





personnes sensibilisées à l'utilisation des couches lavables







ÉCO CONSOMMATION



professionnels supplémentaires dans le label éco commerçant



animations réalisées





personnes sensibilisées à l'éco consommation

Le SYMAT accompagne depuis 2018 les professionnels de son territoire dans une démarche de réduction des déchets à travers le label " Mon commerçant zéro déchet ".

Un diagnostic précis est établi par le SYMAT au sein de la structure afin de proposer ensuite des pistes d'amélioration pour diminuer la quantité de gaspillage alimentaire ou d'ordures ménagères.

Le SYMAT fournit aux professionnels engagés dans cette démarche du matériel pour faciliter la mise en œuvre des actions : sacs à pain et cabas en tissu, doggy bags pour emporter les restes...

8. L'EMPLOI DANS LE SERVICE PUBLIC

8.1. Description de l'emploi dans le secteur des déchets sur le territoire

	Nombre	
Poste	de	Statut
	postes	
DGS	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable d'antenne	2	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable financier	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Assistant comptable	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable RH	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Assistant RH	1	Contractuel sur emploi permanent
Responsable marchés publics / Redev. spéciale	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé de communication	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable prévention	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent de compostage	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé de prévention	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable ADT	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
ADT	7	Fonctionnaire sur emploi permanent
Coordinateur administratif et technique (sud)	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent d'entretien	0,5	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chef de collecte	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Responsable des déchèteries	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chef d'atelier	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Mécanicien	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent de maîtrise	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé de la maintenance des bacs	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Technicien maintenance des bacs	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Agent d'accueil	2	Fonctionnaire sur emploi permanent
Secrétaire	0,0	Fonctionnaire sur emploi permanent
Secrétaire	1	Foncyionnaire sur emploi permanent
Responsable gardiens et chauffeurs déchèteries	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chargé Taxe Incitative	2	Fonctionnaires sur emploi permanent
Entretien espaces verts / maintenance	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
Ripeur	16	Fonctionnaire sur emploi permanent
Chauffeur collecte	1	Mis à disposition par autre collectivité 11 h
Ripeur	2	Mis à disposition par autre collectivité 11 h
Chauffeur collecte	11	Fonctionnaire sur emploi permanent
Gardien de déchèterie	12,5	Fonctionnaire sur emploi permanent
Gardien de déchèterie	3	Mis à disposition par autre collectivité 13 h
Chauffeur de déchèterie	4	Fonctionnaire sur emploi permanent
Laveur	1	Fonctionnaire sur emploi permanent
TOTAL	87,10	

8.2. Absentéisme

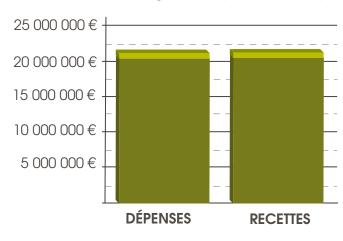
Absentéisme 2018	Total 2018 (en jours)	Total 2019 (en jours)	Variation 2019/2018	Agents	Encadrement		
Arrêt maladie	1 980	2 496	+ 26,07 %	80,76 %	19,23 %		
Arrêt longue maladie	1 095	462	- 57,81 %	100 %	0 %		
Grève	46,5	49	+ 5,38 %	78,94 %	21,05 %		
Total jours d'absence	3 121,5	3 007	- 3,67 %	/	/		
Nombre collaborateurs	43	67	+ 55,81 %				
Taux* d'absentéisme	14,4 %	13,9 %	/	*nombre de jours d'absence : nombre de jours théoriqueme travaillés (hypothèse 217 jours			

9. LES FINANCES PUBLIQUES

9.1. Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2019	Dépenses	Recettes
Investissement	3 121 129	2 567 619
Fonctionnement	21 095 017	21 748 104

Décalage des emprunts afin de puiser dans notre trésorerie.



Fonctionnement

Investissement

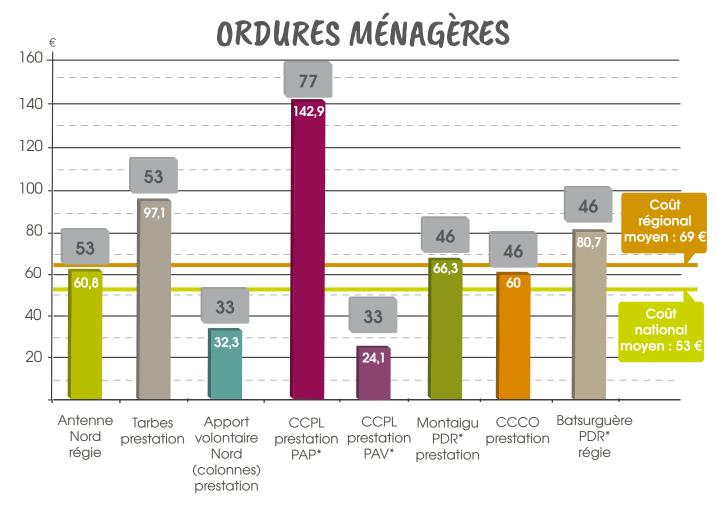
Les données suivantes sont établies d'après la méthode Comptacoût® préconisée par l'ADEME. Elle ne prend pas en compte la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissements.

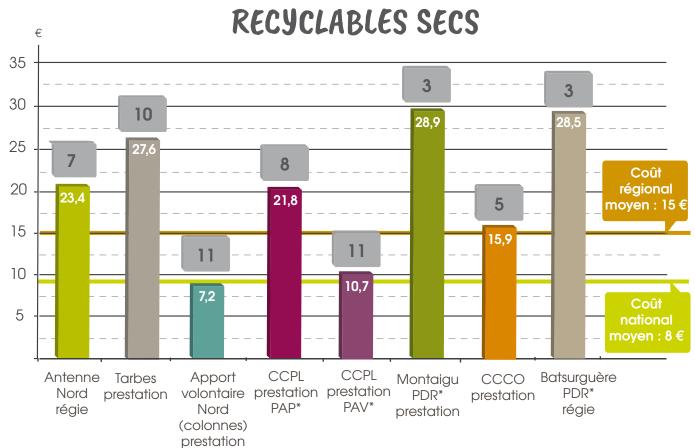
9.2. Financement du service public

COÛT	TOTAL	COÛT PAR HABITANT
Coût aidé du service public HT	16 674 652 €	139,39 €
TVA acquittée	638 238 €	5,44 €
Coût aidé TTC du service public	17 312 891 €	144,83 €
Niveau de financement	17 825 297 €	148,81 €
TEOM reversée par les adhérents	17 144 186 €	134,85 €
Redevance spéciale des usagers non ménagers (pros et administrations)	681 111€	5,39 €
Écart entre coût et financement en euros	512 406 €	4,6 €
Écart entre coût et financement en %	+ 3 %	

J'aime la nature... je réduis mes déchets!

9.3. Coût aidé du service public par secteur en € HT par habitant





^{*} PAP = porte à porte

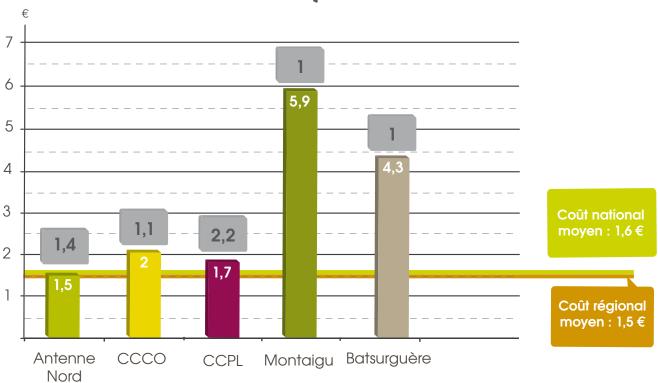
^{*} PDR = point de regroupement



^{*} PAv = point d'apport volontaire

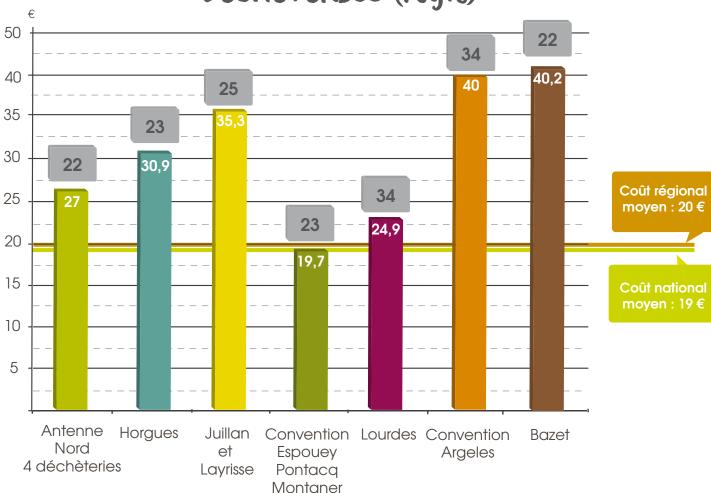
J'aime la nature... je réduis mes déchets!

VERRE (prestation)



Le coût du PAP pour les professionnels qui représente 281 tonnes et 7% du verre collecté est de 611,8 € HT/entité et 1,46€/hab pour l'esnemble des habitants.





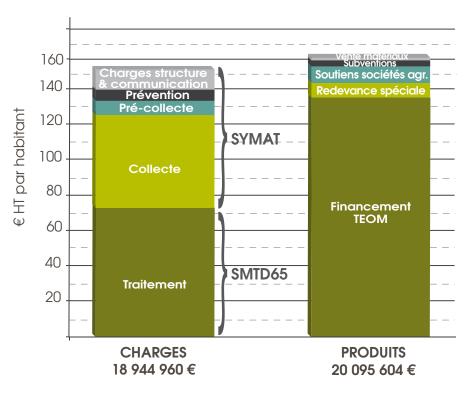
9.4. Nature des charges

Charges fonctionnelles	Charges de structure + communication	1 882 204 €
Charges techniques :	Total des charges techniques	17 062 756 €
Charges de prévention	Actions de prévention / réduction des déchets	330 528 €
Charges de pré-collecte	Maintenance des bacs et colonnes/amortissements	618 874 €
Charges de collecte		6 610 967 €
Charges de transfert et transport	Quais de transfert	1 951 562 €
Charges de structure du SMTD + gestion du passif	Notamment mutualisation du site de Lourdes Mourles	1 126 238 €
Tri et conditionnement	Centre de tri	1 415 967 €
Compostage		421 435 €
Incinération		2 578 646 €
Valorisation matière ou énergie	Cartons, bois	174 895 €
Stockage de déchets non dangereux	Enfouissement	1 727 248 €
Traitement des inertes	Gravats	53 697 €
Charges de traitement des déchets non dangereux	Total des charges	7 508 115 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	En déchèterie	526 98 €
TOTAL DES CHARGES (amortissements compris)		18 944 960 €

9.5. Nature des recettes

PRODUITS	
Total produits industriels (vente de matériaux)	230 029 €
Tous soutiens des sociétés agréées	1 733 539 €
Subventions de fonctionnement	281 123€
Total des aides	2 270 307€

9.6. Répartition des charges, des produits et du financement



AUTOFINANCEMENT INVESTISSEMENT 6,6 € par habitant

9.7. Coût aidé en € pour chaque flux de déchets

	ORDURES MÉNAGÈRES PAP	ORDURES MÉNAGÈRES PAV	RECYCLABLES SECS PAP*	RECYCLABLES SECS PAV*	DÉCHÈTERIES	VERRE	PRO CARTONS + HUILES	ENCOM- BRANTS	PASSIF**	TOTAL
Coût TIC aidé en €	9 354 936 €	382 518 €	2 793 658 €	103 605 €	3 482 108€	198 526 €	297 002€	104 602 €	396 000 €	16 914 429 €

^{*} Les recettes de ventes des matériaux sont fondues dans les reverssements des éco-organismes ou le coût du traitement.

Quantités collectées

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES + ENCOMBRANTS PAP	DÉCHETS DES PROS	TOUS FLUX
Tonnages en t	30 336	4 009	7 924	26 595	613	69 236
% des tonnages	44,2 %	5,9 %	11,6 %	37,4 %	0,9 %	100 %
Quantité en kg/an/hab	244	63,7	206,4	202	/	551
Données nationales en kg/an/hab	277	32	50	210	/	540
Écart ratios nationaux	- 33 kg	+ 0,3 kg	+ 13,7 kg	- 3,6 kg	/	+ 11 kg
Part du flux des coûts	55 %	2 %	17 %	21 %	1,8 %	100 %

^{**} Le passif correspond à la mutualisation due au SMTD 65 pour le site d'enfouissement de Lourdes Mourles.

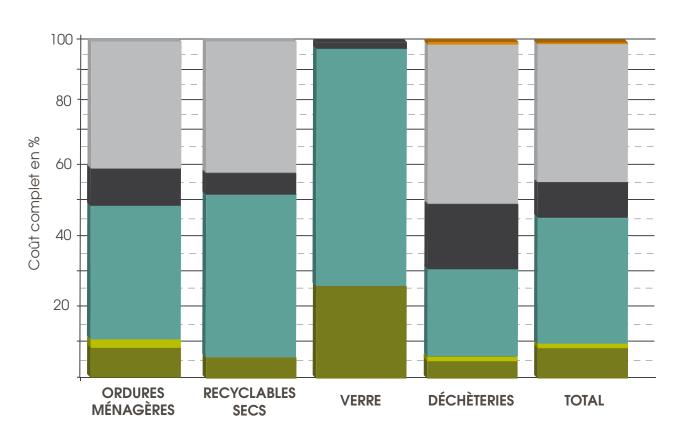
9.8. Couverture des charges par les produits par flux

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES	DÉCHETS DES PROS	TOTAL
Charges coût complet	9 877 448 €	613 557 €	4 373 515 €	3 568 405 €	278 744 €	18 944 967 €
Produits industriels	25 616 €	202 743 €	/	/	19 783 €	248 142 €
Subven- tions	176 495 €	31 048 €	1 631 870 €	130 250€	/	2 225 308 €
% produits sur charges	2 %	38 %	37,3 %	3,6 %	7 %	11,7 %

9.9. Coût aidé TTC des différents flux ramenés à la tonne

	ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	RECYCLABLES SECS	DÉCHÈTERIES	DÉCHETS DES PROS	TOTAL
Coût résiduel (en €/tonne)	321 €	98 €	377 €	182€	482€	279 €

9.10. Répartition des charges par flux



Collecte SYMAT:

Charges fonctionnelles

Collecte et pré-collecte

Prévention

Traitement SMTD65:

Transfert / transport

Traitement

Enlèvement et traitement des déchets dangereux

La méthode ComptaCoût® préconise la répartition de la prévention sur les flux d'ordures ménagères et de déchèteries.

10. FAITS MARQUANTS 2019



Reprise en régie des collectes de Montaigu en juillet en régie et passage en collecte en colonnes de Montaigu en fin d'année.



Extension de la Taxe Incitative à Bazet et Gayan et à l'ensemble des communes de l'ancienne Communauté de Communes Gespe - Adour - Alaric.



Poursuite du déploiement de la Taxe Incitative sur l'ancienne Communauté de Communes du Canton d'Ossun.



Tri de la majorité des bennes de tout-venant à Lannemezan pour améliorer la valorisation.



Mise en place du contrôle d'accès sur la déchèterie de Layrisse.



Dépot du verre au SMTD à lbos depuis le 1er juillet 2019.



Début du chantier du Pôle Recyclage d'Ibos en fin d'année.



PERSPECTIVES 2020



Extension des consignes du tri sélectif pour tous les emballages ménagers au 1er janvier.



Adhésion du territoire de la Communuaté des Communes de la Haute-Bigorre au SYMAT au 1 er janvier 2020.



Mise en place de la Taxe Incitative sur le territoire du Montaigu et de Batsurguère.



Rénovation du local gardien de la déchèterie de Tarbes Sud.



Début du travail d'harmonisation des conditions de travail du personnel.



Construction du Pôle Recyclage d'Ibos.



68 567 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2019



